RÈGLEMENT (CEE) N° 2612/82 DU CONSEIL

du 29 septembre 1982

modifiant le règlement (CEE) n° 2436/79 relatif à l'application du système de certificats d'origine prévu dans le cadre de l'accord international de 1976 sur le café lorsque les contingents sont en vigueur

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 113,

vu le règlement (CEE) n° 2436/79 du Conseil, du 9 octobre 1979, relatif à l'application du système de certificats d'origine prévu dans le cadre de l'accord international de 1976 sur le café lorsque les contingents sont en vigueur (1),

vu la proposition de la Commission,

considérant que, en vertu de la décision 82/671/CEE (2), la Communauté applique provisoirement l'accord international de 1976 sur le café tel que prorogé jusqu'au 30 septembre 1983 ;

considérant que le comité exécutif de l'Organisation internationale du café a décidé, compte tenu des changements intervenus dans la composition de ladite Organisation, que les limitations des importations en provenance des pays non membres devaient être modifiées pour l'année caféière 1982/1983 ;

considérant qu'il convient de modifier en conséquence les annexes 6 et 7 du règlement concernant l'application d'un système de certificats d'origine lorsque les contingents sont en vigueur, qui est annexé au règlement (CEE) n° 2436/79 ;

considérant que, dans un souci de bonne gestion administrative, il convient de prévoir que la Commission soit habilitée à publier toutes nouvelles modifications de ces annexes décidées par le conseil de l'Organisation internationale du café ou par son comité exécutif,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT :

Article premier

À compter du 1er octobre 1982, les annexes 6 et 7 des règles visées à l'article 1er du règlement (CEE) n° 2436/79 sont remplacées par les annexes du présent règlement.

Article 2

Au cas où de nouvelles modifications de ces annexes seraient décidées par le conseil de l'Organisation internationale du café ou par son comité exécutif à partir du 1er octobre 1982, en vue de tenir compte de changements éventuels dans le nombre des pays participants à l'accord, la Commission est habilitée à apporter les modifications nécessaires auxdites annexes.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes.*

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 29 septembre 1982.

Par le Conseil

Le président

U. ELLEMANN-JENSEN

(1) JO n° L 282 du 12. 11. 1979, p 1.
(2) Voir page 25 du présent Journal officiel.

ANNEXE I

« ANNEXE 6

LISTE DES MEMBRES

Pays exportateurs	**Pays importateurs**
Angola	Australie
Bénin	Autriche
Bolivie	Belgique/Luxembourg
Brésil	Canada
Burundi	Chypre
Camerun	Danemark
Colombie	Espagne
Congo	États-Unis d'Amérique
Costa Rica	Finlande
Côte d'Ivoire	France
Équateur	Grèce
El Salvador	Hong-kong
Éthiopie	Hongrie
Gabon	Irlande
Ghana	Israël
Guatemala	Italie
Guinée	Japon
Haïti	Nouvelle-Zélande
Honduras	Norvège
Inde	Pays-Bas
Indonésie	Portugal
Jamaïque	République fédérale d'Allemagne
Kenya	Royaume-Uni
Libéria	Singapour
Madagascar	Suède
Malawi	Suisse
Mexique	Yougoslavie
Nicaragua	
Nigeria	
Ouganda	
Panamá	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Paraguay	
Pérou	
Philippines	
République Centrafricaine	
République Dominicaine	
Rwanda	
Sierra Leone	
Tanzanie	
Thaïlande	
Togo	
Trinité et Tobago	
Venezuela	
Zaïre	
Zimbabwe	

Note : Les membres figurant en italique font partie de l'Oamcaf ».

ANNEXE II

« *ANNEXE 7*

LIMITATION DES IMPORTATIONS DE CAFÉ EN PROVENANCE DE PAYS NON MEMBRES

(Année caféière 1982/1983)

(En sacs de 60 kilogrammes)

Membre importateur	Limite
Total	533 292
États-Unis d'Amérique	109 150
Communauté économique européenne	122 854
Belgique	23 027
Danemark	18 566
France	11 405
Grèce	1 611
Irlande	747
Italie	44 728
Pays-Bas	12 908
République fédérale d'Allemagne	5 990
Royaume-Uni	3 872
Autres membres	301 292
Australie	1 652
Autriche	4 654
Canada	1 805
Chypre	148
Espagne	99 578
Finlande	2 770
Hong-kong	8 099
Hongrie	13 282
Israël	4 300
Japon	24 933
Nouvelle-Zélande	576
Norvège	7 717
Portugal	9 932
Singapour	98 641
Suède	240
Suisse	16 060
Yougoslavie	6 905 »